

Philosophiques

philosophiques

François Terré (sous la direction de), *Le suicide*, Paris, Presses universitaires de France, (collection « Droit, éthique, société »), 1994, 230 pages.

Bjarne Melkevik

Volume 22, numéro 1, printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027322ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027322ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Melkevik, B. (1995). Compte rendu de [François Terré (sous la direction de), *Le suicide*, Paris, Presses universitaires de France, (collection « Droit, éthique, société »), 1994, 230 pages.] *Philosophiques*, 22(1), 185–187.
<https://doi.org/10.7202/027322ar>

François Terré (sous la direction de) *Le suicide*, Paris, Presses universitaires de France, (collection « Droit, éthique, société »), 1994, 230 pages.

par Bjarne Melkevik

Partant du contexte canadien et québécois où toute réflexion sur le suicide semble osciller entre le droit à l'aide médicale au suicide et l'effroi que provoquent les pactes de suicides chez les jeunes, le livre *Le suicide* que vient d'éditer François Terré a le caractère d'une bouffée d'air frais. Il s'agit des actes d'un colloque multidisciplinaire rassemblant aussi bien des juristes que des théologiens, des philosophes, des démographes, des sociologues, des psychologues, des médecins, qui s'est déroulé en janvier 1989. Précisons qu'aussi bien le titre que la problématique font implicitement référence au livre fondateur d'Emile Durkheim publié en 1897. Mais ce livre veut aller au delà des barrières scientifiques et à la rencontre de la détresse individuelle et sociale qui pousse des personnes à choisir ce chemin de vie écourté. En fait, à l'opposé de

la gêne des chercheurs durkheimiens et des familles en deuil, unies dans le déni et le silence, ce livre se propose de lever le voile et de réfléchir sur le suicide comme expression radicale de la détresse humaine.

C'est dans la perspective d'un droit au secours des suicidaires que s'inscrit ce livre. Le rédacteur, le philosophe du droit F. Terré, nous en parle dans sa préface presque programmatique où l'insistance est mise sur le suicide à la lumière de la solidarité humaine. Il s'agit de penser le suicide sur l'horizon d'un droit au secours des suicidaires.

Toutes les contributions n'intéressent peut-être pas également le philosophe. Même si toute réflexion sérieuse sur ce sujet aurait tout intérêt à se nourrir des articles sur le suicide écrits par des démographes, des sociologues, des juristes, des médecins, des psychiatres et psychanalystes, nous prenons le parti de nous pencher plus spécifiquement sur les contributions travaillant sur l'horizon du sens du suicide, à savoir les contributions d'ordre théologique et philosophique.

Chez les théologiens, à savoir le grand rabbin Sitruk, le père De Dinechin et le doyen Abel, c'est la non-disponibilité de la vie qui représente le point de mire de la réflexion. La vie est « sacrée » parce qu'elle renvoie l'homme à la non-disponibilité que représente la vie humaine. Ce qui veut dire que l'homme découvre sa non-disponibilité en tant qu'être humain, ce qui l'oblige à vivre comme l'homme dans le visage d'Autrui. Pour les religions monothéistes, comme ici le judaïsme et le christianisme, Autrui nous renvoie à l'obligation que nous avons envers nous-mêmes, envers notre vie et envers autrui. D'où la non-compétence de disposer de la vie, aussi bien la nôtre que celle des autres, qui les caractérise.

En fait, la philosophe Janine Chanteur ne nous dit pas autre chose, même si son langage est bien différent. Car, en dehors de la preuve factuelle que les hommes et les femmes se suicident, le problème est, pour le philosophe comme pour le théologien, de réfléchir sur la question de la justification. Pour Chanteur, la justification se trouve aussi du côté de la vie, comme devoir de vivre, comme affirmation de notre condition humaine. D'abord sur le plan du sujet où l'homme se confirme comme un être signifiant qui se définit en relation avec d'autres hommes, et ensuite sur le plan de la raison où le spécifique de l'homme est le dépassement constant de ses attachements et de ses déceptions. Chanteur se réfère en fait constamment à Kant en associant le suicide à la liberté pour le mal. Il est facile de voir son intervention comme un rejet du thème contemporain consistant à voir dans le suicide l'ultime affirmation de la liberté de choisir. Chanteur nous présente le suicide comme le rejet de la liberté et donc le rejet de ce qui distingue l'homme.

Nous sommes frappé par le fait qu'au-delà des différences de références symboliques et de langages, les trois théologiens et la philosophe travaillent

dans la même direction. Le suicide, comme la mort, ne représente pour l'homme qu'une épreuve factuelle inéluctable. Le propre de l'homme c'est de vivre comme l'homme, de se définir avec Autrui face à la question de vie. En fait, l'indisponibilité de l'homme de disposer de sa propre vie (et de la vie des autres) qu'enseignent les théologiens et le devoir de vivre de la philosophie se rejoignent dans le refus d'insérer l'homme dans une pensée instrumentale où la factuelité de la mort remplace toute question sur le sens.

Faculté de droit
Université Laval